



COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2001

(2001-2002)

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2001 À 19 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET
À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE
DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,
PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE
SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-
CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de
l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

AINSI QUE :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAULT, secrétaire général

Mmes Linda Aubin a motivé son absence.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

→ Mme Raymonde Grimard du conseil d'établissement de l'école Saint-François-
Xavier expose un certain nombre de considérations portant notamment sur une
réunion spéciale du conseil d'établissement de Saint-François-Xavier tenue le
10 décembre 2001.

La présidente explique que la mise en demeure du conseil d'établissement fait
partie de la documentation déposée aux membres du conseil des commissaires.



- Monsieur Jean-François Ouellet pose une question sur le volet performant et le volet international.

La présidente répond à la question et aux commentaires émis.

- Monsieur Bertrand Fredette, président du comité de parents, rappelle deux résolutions adoptées par le comité de parents sur la question de Saint-François-Xavier. Il fait également différents commentaires sur le volet performant.

La présidente confirme la remise de tous les documents aux commissaires et informe de la parution d'informations sous forme de communiqués.

- Monsieur André Lacroix du conseil d'établissement de la Petite-Gare, expose certains points de vue de parents demandant à considérer l'ensemble des besoins des parents et élèves du territoire.

La présidente confirme qu'elle considère l'ensemble des besoins des 24 000 élèves du territoire.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0809-12-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 École des raccrocheurs - état de situation

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2001

6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2001

6.03 Orientations face au réseau des établissements

6.04 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, liste des établissements et actes d'établissement - adoption

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Critères d'inscription 2002-2003 - adoption

7.02 Comité de révision d'une décision

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École Sainte-Clotilde - suivi à la fuite de mazout

11.02 EFPC - Agrandissement - Atelier de charpenterie-menuiserie

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Conseil général

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION



17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Objets à soumettre au comité de parents par la CS
- 18.02 Lettre de M. François Legault - Mise en oeuvre de certaines dispositions du Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire
- 18.03 Lettre d'un enseignant concernant les moyens de pression
- 18.04 Communiqué de presse du MEQ sur les investissements
- 18.05 Répartition des établissements entre les commissaires
- 18.06 Campagne Centraide 2001 - résultat
- 18.07 Voeux adressés au personnel de la CSDGS
- 18.08 Activités/événements - décembre 2001 & janvier 2002
- 18.09 La prochaine élection scolaire générale sera reportée en novembre 2003 (documentation déposée sur place)

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 École des raccrocheurs - état de situation

La directrice générale informe les membres que la demande d'expropriation est au ministère. L'échéancier relatif à la construction permet d'envisager le début de l'école en septembre 2002.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2001

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2001 soit approuvé après avoir modifié au point 3.1 le prénom de Mme Poissant pour Lise au lieu de Line.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 20 NOVEMBRE 2001

DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 20 novembre 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-0813-12-01
No de résolution
ou annotation

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 20 novembre 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03 ORIENTATIONS FACE AU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS

La présidente expose la situation pour le secteur Sud et fait ressortir les points saillants pour ce secteur notamment les impacts démographiques et leurs effets sur les écoles. Elle résume aussi les résultats des consultations pour ce secteur.

Elle invite les commissaires à consulter le document remis et fait la lecture des trois orientations pour ce secteur. Elle demande s'il y a des questions. Il n'y a pas de question.

Par la suite, elle invite le conseil des commissaires à se prononcer sur le projet de résolution pour le secteur Sud.

C.C.-0814-12-01

6.03.01 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS - SECTEUR SUD

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir l'organisation du réseau de nos établissements en raison de l'évolution des données démographiques locales, de la capacité d'accueil des écoles et de la réforme du curriculum mise en place par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la consultation volontaire portant sur la révision du réseau des établissements qui s'est déroulée du 27 février 2001 au 26 octobre 2001;

CONSIDÉRANT les enjeux de ce dossier et l'ensemble des analyses faites suite aux différentes simulations pour chacun des secteurs;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2005), la liste des écoles et des centres (2002-2003) et les actes d'établissement (2002-2003) selon les articles 211,193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 18 octobre 2001 au 7 décembre 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les propositions d'orientations pour le secteur Sud telles que déposées en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03.02 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS - SECTEUR OUEST

La présidente expose la situation pour le secteur Ouest et fait ressortir les points saillants pour ce secteur notamment les impacts démographiques et leurs effets sur les écoles. Elle résume aussi les résultats des consultations pour ce secteur.



No de résolution
ou annotation

C.C.-0815-12-01

Elle invite les commissaires à consulter le document remis et fait la lecture des neuf orientations pour ce secteur. Elle informe aussi les commissaires qu'ils ont une copie de lettre provenant du maire de Léry reçue le 10 décembre 2001. Elle demande s'il y a des questions; un commissaire pose deux questions de clarification.

Par la suite, elle invite le conseil des commissaires à se prononcer sur le projet de résolution pour le secteur Ouest.

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir l'organisation du réseau de nos établissements en raison de l'évolution des données démographiques locales, de la capacité d'accueil des écoles et de la réforme du curriculum mise en place par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la consultation volontaire portant sur la révision du réseau des établissements qui s'est déroulée du 27 février 2001 au 26 octobre 2001;

CONSIDÉRANT les enjeux de ce dossier et l'ensemble des analyses faites suite aux différentes simulations pour chacun des secteurs;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2005), la liste des écoles et des centres (2002-2003) et les actes d'établissement (2002-2003) selon les articles 211,193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 18 octobre 2001 au 7 décembre 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Gentric-Kerneïs, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les propositions d'orientations pour le secteur Ouest telles que déposées en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03.03 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS - SECTEUR NORD-OUEST

La présidente expose la situation pour le secteur Nord-Ouest et fait ressortir les points saillants pour ce secteur notamment les impacts démographiques et leurs effets sur les écoles. Elle résume aussi les résultats des consultations pour ce secteur.

Elle invite les commissaires à consulter le document remis et fait la lecture des cinq orientations pour ce secteur. Elle demande s'il y a des questions. Il n'y a pas de question.

Par la suite, elle invite le conseil des commissaires à se prononcer sur le projet de résolution pour le secteur Nord-Ouest.

C.C.-0816-12-01

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir l'organisation du réseau de nos établissements en raison de l'évolution des données démographiques locales, de la capacité d'accueil des écoles et de la réforme du curriculum mise en place par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la consultation volontaire portant sur la révision du réseau des établissements



qui s'est déroulée du 27 février 2001 au 26 octobre 2001;

CONSIDÉRANT les enjeux de ce dossier et l'ensemble des analyses faites suite aux différentes simulations pour chacun des secteurs;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2005), la liste des écoles et des centres (2002-2003) et les actes d'établissement (2002-2003) selon les articles 211,193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 18 octobre 2001 au 7 décembre 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les propositions d'orientations pour le secteur Nord-Ouest telles que déposées en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.03.04 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS - SECTEUR NORD

La présidente expose la situation pour le secteur Nord et fait ressortir les points saillants pour ce secteur notamment les impacts démographiques et leurs effets sur les écoles. Elle résume aussi les résultats des consultations pour ce secteur.

Elle invite les commissaires à consulter le document remis et fait la lecture des quatre orientations pour ce secteur. Elle demande s'il y a des questions. Un commentaire d'un commissaire porte sur la mise en demeure, laquelle ne contient aucun élément nouveau selon lui. Deux commissaires informent qu'ils voteront contre la proposition en mentionnant que la fin du volet performant de Saint-François-Xavier n'était pas une évidence pour eux au moment du vote sur le programme d'éducation internationale.

Par la suite, elle invite le conseil des commissaires à se prononcer sur le projet de résolution pour le secteur Nord.

C.C.-0817-12-01

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir l'organisation du réseau de nos établissements en raison de l'évolution des données démographiques locales, de la capacité d'accueil des écoles et de la réforme du curriculum mise en place par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la consultation volontaire portant sur la révision du réseau des établissements qui s'est déroulée du 27 février 2001 au 26 octobre 2001;

CONSIDÉRANT les enjeux de ce dossier et l'ensemble des analyses faites suite aux différentes simulations pour chacun des secteurs;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2005), la liste des écoles et des centres (2002-2003) et les actes d'établissement (2002-2003) selon les articles 211,193 et 79 de la



No de résolution
ou annotation

LIP, cette consultation s'étant déroulée du 18 octobre 2001 au 7 décembre 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Vocino, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les propositions d'orientations pour le secteur Nord telles que déposées en annexe sous la cote 6.03.

Ont voté pour : 16 commissaires
Ont voté contre : 4 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.04 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (2002-2003, 2003-2004, 2004-2005), LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES 2002-2003, ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2002-2003)
La présidente explique le processus de consultation et fournit les grandes lignes des résultats.

La directrice générale explique la structure du document portant sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2003, 2003-2004, 2004-2005), liste des écoles et des centres 2002-2003, actes d'établissement 2002-2003)

Sous la présidence temporaire de Monsieur Alban Synnott, Madame Fortin ayant été requise pour une brève rencontre des médias.

6.04.01 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (2002-2003, 2003-2004, 2004-2005) : ADOPTION

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2005), la liste des écoles et des centres (2002-2003) et les actes d'établissement (2002-2003) selon les articles 211,193 et 79 de la LIP, cette consultation s'étant déroulée du 18 octobre 2001 au 7 décembre 2001;

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires pour les secteurs Sud, Ouest, Nord et Nord-Ouest et déposées en annexe sous la cote 6.03;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le plan triennal (2002-2003, 2003-2004, 2004-2005) de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.04.

Ont voté pour : 18 commissaires
A voté contre : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.04.02 LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES 2002-2003 : ADOPTION

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2002-2005), la liste des écoles et des centres (2002-2003) et les actes d'établissement (2002-2003) selon les articles 211,193 et 79 de la LIP, cette consultation



s'étant déroulée du 18 octobre 2001 au 7 décembre 2001;

CONSIDÉRANT les orientations retenues par les membres du conseil des commissaires pour les secteurs Sud, Ouest, Nord et Nord-Ouest et déposées en annexe sous la cote 6.03;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la liste des écoles et des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 2002-2003, telle que déposée en annexe sous la cote 6.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0820-12-01

6.04.03 DÉLIVRANCE DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR 2002-2003

Considérant l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Considérant l'adoption de la liste des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

que pour l'année 2002-2003, soit délivré un acte d'établissement à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.04.

Ont voté pour : 18 commissaires

A voté contre : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

MONSIEUR YVON DEROME, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2002-2003 : ADOPTION

Mme Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, expose le dossier; des commentaires sont émis sur la proposition du comité de parents.

Une correction est apportée à la page 5 du document déposé aux membres; le point 4.2.2 devrait se lire comme suit : l'élève *dont le parent* demande le transfert sur une base volontaire.

C.C.-0821-12-01

CONSIDÉRANT l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit de soumettre à la consultation du comité de parents un projet relatif aux critères d'inscription 2002-2003;

SUITE à la consultation menée auprès du comité de parents sur le projet de critères d'inscription et l'analyse de recommandations formulées,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

d'accepter les critères d'inscription pour l'année scolaire 2002-2003 pour le secteur des jeunes tels que formulés dans le document déposé par la directrice des Services éducatifs aux jeunes et portant la date du 23 octobre 2001, ledit



document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

et que copie des critères adoptés soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Retour de Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente

7.02 COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

- HUIS CLOS

C.C.-0822-12-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- LEVÉE DU HUIS CLOS

C.C.-0823-12-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0824-12-01

COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - ENGB26098500

Mme Marie-Louise Gentric-Kerneis fait la présentation du dossier

CONSIDÉRANT le code de vie de l'école;

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT l'étude faite par le comité de révision d'une décision;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier ENGB26098500 à savoir, expulser l'élève de l'école Pierre-Bédard pour l'année scolaire 2001-2002 et qu'une démarche d'accompagnement soit offerte à la famille advenant une demande de retour de l'élève dans une autre école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0825-12-01

COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - GREO10018608

CONSIDÉRANT le code de vie de l'école;

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT l'étude faite par le comité de révision d'une décision;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier GREO10018608 à savoir, expulser l'élève de l'école Sésame pour l'année scolaire 2001-2002 et de la réinscrire dans une classe de GCPF 3^e secondaire dans une autre école de la commission scolaire.



No de résolution
ou annotation

Ont voté pour : 18 commissaires
A voté contre : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0826-12-01

COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - CASL26038707
1^{re} proposition

CONSIDÉRANT le code de vie de l'école;

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'expulser l'élève CASL26038707 de l'école Émilie-Gamelin pour l'année scolaire 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^e proposition

C.C.-0827-12-01

CONSIDÉRANT que cette expulsion ne comporte aucune possibilité de réinsertion dans le cadre des services dispensés actuellement;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de confier aux Services éducatifs aux jeunes la responsabilité de prévoir une réinsertion de l'élève avec des modalités particulières incluant un contrat d'engagement et advenant une récidive, le conseil des commissaires autorise l'expulsion de l'élève ci-haut mentionné et ce, de tous ses établissements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École Sainte-Clotilde - suivi à la fuite de mazout

Monsieur Pierre Gastaldy donne des explications sur le dossier et répond aux questions.

11.02 École EFPC - Agrandissement - Atelier de charpenterie-menuiserie

Monsieur Gastaldy explique l'agrandissement de l'EFPC en charpenterie-menuiserie tout en précisant que l'utilisation des nouveaux locaux se ferait vers février.

Un commissaire émet le souhait que la voie d'accès menant à l'arrière de l'EFPC soit bien déneigée lors des activités en soirée.

En réponse à une autre question, le directeur général adjoint mentionne que le matériel et les outils utilisés dans le cadre du programme sont conformes aux besoins du marché du travail.

Un autre commissaire témoigne du haut taux de placement en charpenterie-menuiserie.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS



No de résolution
ou annotation

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Conseil général

La présidente commente les documents déposés.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Tournoi de golf

Madame Marie-Louise Kerneis explique que le tournoi de golf de la CSDGS aura probablement lieu le 9 juin prochain. Le lieu est à déterminer. Des méthodes de promotion seront annoncées pour encourager la participation.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale commente la campagne Centraide. Des félicitations sont adressées à l'équipe du Secrétariat général et de l'information. Des applaudissements s'ensuivent.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Objets à soumettre au comité de parents par la CS

18.02 Lettre de M. François Legault - Mise en oeuvre de certaines dispositions du Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

18.03 Lettre d'un enseignant concernant les moyens de pression

18.04 Communiqué de presse du MEQ sur les investissements

18.05 Répartition des établissements entre les commissaires

18.06 Campagne Centraide 2001 - résultat

18.07 Voeux adressés au personnel de la CSDGS

18.08 Activités/événements - décembre 2001 & janvier 2002

18.09 La prochaine élection scolaire générale sera reportée en novembre 2003

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que la séance du 11 décembre 2001 soit et est levée à 22 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\TEXTES\Ce\2001-2002\011211.wpd

Secrétaire général